



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COLLECTIVITÉS LOCALES, OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTION CLIMAT

Initiatives pour une transition juste vers des territoires bas-carbone





Co-édition de l'Association Climate Chance et du ministère de la Transition écologique

Ce document est un extrait du Bilan mondial de l'action climat des Territoires 2021 de l'Observatoire Climate Chance. Retrouvez la version complète sur www.climate-chance.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Ronan Dantec, président de l'Association Climate Chance

ÉQUIPE DE RÉDACTION CLIMATE CHANCE

Amaury Parelle, coordinateur Observatoire Climate Chance
Antoine Gillod, chargé de recherche Observatoire Climate Chance
Samuel Laval, assistant de recherche, Observatoire Climate Chance
Tania Martha Thomas, assistante de recherche, Observatoire Climate Chance

CONTRIBUTEURS

Nous remercions les organisations suivantes pour leurs précieuses contributions : Agnès Rivet, Mikaël Lux, Yves Zimmermann (Eurométropole de Strasbourg) Roland Ries (ex-Maire de Strasbourg) ; Anahi Reyes Gomez (Fédération canadienne des municipalités) ; Anne Barre (Women Engaged for Common Future - WECF) ; Ariane Luttenauer (European Energy Award) ; Daniel Morchain (International Institute for Sustainable Development - IISD) ; Dini Laraswati (Cités et Gouvernements Locaux Unis Asie Pacifique - CGLU-ASPAC) ; Eric Vesine (ADEME) ; Henry Quintana (The Climate Group) ; Iryna Horodyska (Convention des Maires - Europe de l'Est) ; Jimena Eyzaguirre, Andrew Thompson, Caitlin Semmens (ESSA) ; Johanna Theilmann (Rhénanie du Nord-Westphalie) ; Mayra García-Blásquez (Regions4) ; Michel Ramonet, Thomas Lauvaux (LSCE-Institut Pierre-Simon Laplace) ; Myriam Makdissi (Clima-Med) ; Lisa Keusen, Lia Weitz, Julika Davideit (Adelphi) ; Pedro Bizarro, Sébastien Leclef (Conseil des Communes et Régions d'Europe - CEMR) ; Rebecca Borges (International Urban Cooperation Latin America and the Caribbean - IUC-LAC) ; Simeran Bachra, Arminel Lovell (CDP) ; Thomas van Laake, María Camila Lozano (Espacio) ; Vaia Tuuhia (Association 4D) ; Victor P. Goncalves, Débora Luisa (I-Care Brazil) ; le commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique).

CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Elaine Gressant-Guillemot ; Hewan Goethals ; DICOM du ministère de la Transition écologique

TRADUCTION

Eva Radek, Traduction Français-Anglais

SOLTEN COUVERTURE

©Shutterstock/A.Bouissou-Terra Mediathèque



CLIMATE CHANCE

Depuis 2015, l'Association Climate Chance participe à la mobilisation dans la lutte contre le dérèglement climatique. Il s'agit de la seule association internationale se proposant de réunir à égalité l'ensemble des acteurs non-étatiques reconnus par l'ONU (9 groupes d'acteurs : collectivités locales, entreprises, ONG, syndicats, communauté scientifique, représentants du monde agricole, de la jeunesse, des peuples autochtones et des femmes) pour faire émerger des priorités et propositions communes, et pour renforcer des dynamiques d'acteurs par la mise en relation (coalitions thématiques, sommets, portail de l'action).

Le CGDD

Le commissariat général au développement durable (CGDD) est la Direction générale du ministère de la Transition écologique vouée à donner une perspective globale, transversale, à l'action du ministère. Il joue un rôle de coordinateur sur les dossiers stratégiques, traités par le Conseil de défense écologique et le Conseil national de la transition écologique, ou, récemment, pour la production du projet de loi Climat-résilience. Le CGDD produit l'information statistique et supervise la mise à disposition des données et de la connaissance, y compris en matière d'économie environnementale. Depuis 18 mois, il copilote, avec l'ANCT, la mise en place des contrats de relance et transition écologique (CRTE).

●..... L'association Climate Chance et son Observatoire sont soutenus par





Ronan Dantec
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
CLIMATE CHANCE

Depuis 2015, l'association Climate Chance soutient le rôle central des territoires dans l'action climatique et le lien indissociable entre l'agenda du climat et les Objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU. Ce lien, affirmé dès la déclaration issue du Sommet climat et territoires organisé à Lyon quelques mois avant l'adoption de l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris, a guidé notre action tout au long de ces premières années d'existence. À travers l'organisation de sommets rassemblant à égalité l'ensemble des acteurs non étatiques, la structuration de coalitions thématiques multiacteurs, le partage d'informations et de projets concrets sur notre Portail de l'action et les publications de l'Observatoire, Climate Chance veille à créer un environnement favorable à la démultiplication de l'action, sans laisser personne de côté, pour la lutte contre le changement climatique et pour l'atteinte de tous les ODD.

De cette année marquée par la pandémie de Covid-19, notre conviction est sortie renforcée. La crise sanitaire a montré de manière brutale et évidente les conséquences socio-économiques désastreuses qu'une seule baisse des émissions de gaz à effet de serre, non choisie et non contrôlée, pouvait entraîner, et ainsi la nécessaire inscription de l'action climat dans une logique de développement durable et inclusif. Elle a également rappelé le rôle primordial des collectivités territoriales qui, au plus près des acteurs locaux et des citoyens, se sont ouvertes pour maintenir la cohésion sociale de leurs territoires.

Il nous a donc paru indispensable d'inclure une analyse sur les liens entre climat et ODD dans la nouvelle édition du Bilan mondial de l'action climat des territoires de notre Observatoire. Cette publication, qui a pour but d'analyser et de synthétiser les actions climat réellement menées par les gouvernements locaux dans le monde, dresse un constat encourageant : malgré la pandémie, les collectivités territoriales n'ont pas reculé dans leur action et dans leurs ambitions climatiques.

« Les collectivités territoriales, par leur rôle "d'ensemblères" initiatrices et coordinatrices de projets locaux et par leur proximité avec les habitants et les acteurs territoriaux, sont les entités privilégiées pour mettre en œuvre la logique de partenariat et d'approche systémique que portent les ODD dans le cadre de leur action climat. »

Bien au contraire, les résultats d'initiatives internationales comme la Convention des maires pour le climat et l'énergie en Europe, au sein de laquelle plus de 1800 villes européennes ont baissé leurs émissions de GES de 25% en une dizaine d'année, montrent leur détermination à prendre part au combat climatique et leur capacité à développer des politiques publiques efficaces.

Les ODD offrent un langage universel pour mettre en œuvre une réelle approche territoriale du climat, tenant compte des réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales. Il ressort de notre analyse que les collectivités territoriales, par leur rôle « d'ensemblères » initiatrices et coordinatrices de projets locaux et par leur proximité avec les habitants et les acteurs territoriaux, sont les entités privilégiées pour mettre en œuvre la logique de partenariat et d'approche systémique que portent les ODD dans le cadre de leur action climat. Cette vision holistique et ce faire-ensemble, valeurs cardinales de Climate Chance, nous paraissent essentielles pour la construction de futurs désirables et durables.



Thomas Lesueur,
COMMISSAIRE GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 2030, adopté en septembre 2015, par les États membres de l'organisation des Nations unies, détaille 17 Objectifs de développement durable, les ODD, associés pour chacun d'entre eux à un ensemble de cibles communes à tous les pays. Il constitue désormais le cadre de définition et de référence du développement durable.

En insistant sur les interrelations entre les 17 objectifs, l'Agenda 2030 souligne les enjeux les plus actuels du développement durable, qui sont d'abord d'articuler des préoccupations sociales – celles les plus vives et concrètes pour les Français – et les préoccupations environnementales. Avant la crise Covid qui a mis en évidence l'influence de l'état de l'environnement sur la santé des humains, la crise sociale en France avait déjà permis de pointer que les politiques environnementales ne peuvent ignorer que les responsabilités dans les dérèglements climatiques sont, certes communes, mais aussi différenciées. Il nous faut donc penser ensemble les différentes dimensions de la sortie de crise fondée sur une transition juste et écologique : inégalités et justice, santé et bien-être, accès à l'emploi et état de l'environnement.

Dans de nombreux pays, le référentiel des ODD a été saisi par les collectivités territoriales comme un cadre permettant de penser leurs politiques. En France, ce mouvement de localisation des ODD, qui réclame un travail d'appropriation, n'est qu'amorcé. C'est le grand mérite de Climate Chance, présidé par Ronan Dantec, que d'avoir posé dans les pages qui suivent un état des lieux précis des réalisations et des travaux menés par les collectivités, en France ou dans le monde, pour renforcer l'impact de l'Agenda 2030 sur nos territoires.

Ce document est un extrait du *Bilan mondial de l'action climat des territoires 2021* produit par Climate Chance. La section IV de ce rapport, ici reproduite, offre l'intérêt de croiser l'action

« En insistant sur les interrelations entre les 17 objectifs, l'Agenda 2030 souligne les enjeux les plus actuels du développement durable, qui sont d'abord d'articuler des préoccupations sociales – celles les plus vives et concrètes pour les Français et les préoccupations environnementales. »

climatique – énoncée dans l'ODD n°13 – et les autres objectifs de développement durable. J'ai proposé à Ronan Dantec – que je remercie ici d'avoir accepté – un tiré-à-part de cette section, pour le mettre en circulation auprès des collectivités françaises, afin de les inciter à s'approprier ce référentiel et, surtout, à en faire un outil pour l'action.

Une modification prochaine du code des collectivités territoriales introduit que l'Agenda 2030 serve de référence pour le rapport de développement durable des collectivités de plus de 50 000 habitants. Une autre modification législative va introduire que les nouveaux indicateurs (nationaux) de richesse devront être cohérents avec les indicateurs ODD. D'autres développements, volontaires, seront nécessaires pour expliciter le maniement opérationnel du référentiel des ODD. Des collectivités s'y engagent, en particulier en revisitant leur budget au regard de tout ou partie des ODD. Qu'elles en soient ici félicitées et j'exprime ici le vœu que ce mouvement s'amplifie.

SOMMAIRE

1. UNE APPROPRIATION CROISSANTE DES ODD PAR LES TERRITOIRES

- A. Le rôle clé des gouvernements locaux dans l'atteinte des ODD
- B. 2020, année charnière pour les ODD et les gouvernements locaux
- C. Le mouvement des VLR, une illustration de la localisation croissante des ODD
 - > Cas d'étude : Écosse, Royaume-Uni
- D. Des bases de données pour le suivi

2. ODD ET ACTION CLIMAT À L'ÉCHELLE LOCALE :

DES SYNERGIES NOMBREUSES EXPLOITÉES PAR DES TERRITOIRES PILOTES

- A. Des approches diverses pour aligner les plans climat locaux avec les ODD
- B. L'exemple du rapprochement entre climat et genre (ODD 13 et 5)
- C. Les cobénéfices de l'action climat et de l'action ODD
 - > Cas d'étude : Bogota, Colombie
 - > Cas d'étude : Strasbourg, France
- D. Les risques et les difficultés que peuvent rencontrer ces alignements
- E. L'alignement des ODD climat au sein des CDN

3. OUTILS À DESTINATION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX POUR L'ALIGNEMENT ODD CLIMAT

- > Cas d'étude : Côte d'Ivoire

4. RÉFÉRENCES



1. Une appropriation croissante des ODD par les territoires

A. Le rôle clé des gouvernements locaux dans l'atteinte des ODD

FIGURE 1

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ADOPTÉS PAR L'ONU EN 2015 - Source : [ONU](#)



Le 25 septembre 2015, quelques mois avant la COP21 et l'accord de Paris sur le climat, l'Organisation des Nations Unies (ONU) adopte la résolution *Transformer notre monde*, dans laquelle est présenté l'Agenda 2030, sa feuille de route pour les 15 ans à venir, constitué de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) (fig. 1). Pensés pour guider l'action de l'ONU autour de valeurs cardinales énoncées dans le préambule de la résolution comme le renforcement de la paix, la recherche de la liberté, l'élimination de la pauvreté, la protection de la planète, la construction de partenariats et le fait de ne laisser personne de côté (« *leave no one behind* »), ces objectifs sont associés à 169 cibles pour lesquelles ont été identifiés 231 indicateurs pour en mesurer les progrès.

Cette résolution pointe clairement l'importance des autorités locales dans l'atteinte des ODD :

« Nous sommes conscients de l'importance capitale de l'urbanisme et de l'aménagement urbain pour la qualité de vie de nos populations. De concert avec les autorités et les collectivités locales, nous nous emploierons à réaménager et planifier nos villes et nos établissements humains de manière à promouvoir la cohésion sociale et la sécurité physique, ainsi qu'à stimuler l'innovation et l'emploi. »

[Transformer notre monde](#), ONU, 2015, paragraphe 34

Un constat corroboré par les chiffres : à titre d'exemple, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) estime qu'au sein de ses membres, principalement des pays occidentaux, les collectivités locales sont responsables de près de 60 % de l'investissement public en 2016 (près de 40 % dans le monde entier). Ainsi, parmi les 169 cibles de l'Agenda 2030, « *au moins 105 ne seront pas atteintes sans un engagement fort des gouvernements locaux et une coordination entre les différents échelons* » (OCDE, 2020). Dès lors, la localisation des ODD, définie par le réseau de collectivités locales Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) comme « *l'effort d'intégration des ODD dans les politiques et plans locaux* » (CGLU, 2020), devient indispensable pour leur atteinte.

B. 2020, année charnière pour les ODD et les gouvernements locaux

L'année 2020, année décisive pour l'accélération de la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 à une décennie des échéances, a vu de nombreux ODD mis en péril par la pandémie de Covid-19 : « *l'épidémie de coronavirus a inversé certains progrès accomplis en matière de pauvreté, de soins de santé ou encore d'éducation* », souligne un rapport du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UNDESA) (ONU, 2020). Dans son résumé statistique 2020 des progrès vers les ODD, l'Union européenne montre également une tendance défavorable pour l'égalité des sexes et au cours des cinq dernières années (Commission européenne, 2020).

En parallèle, le Conseil des Municipalités et Régions Européennes (CEMR) et la coalition d'acteurs territoriaux européens PLATFORMA remarquent en conclusion d'une étude publiée en septembre 2020 que la pandémie de Covid-19 et le rôle pris par les collectivités, à la fois pour assurer l'accès aux services essentiels pendant les mesures de confinement et comme interlocuteur privilégié pour les acteurs territoriaux, pourraient avoir accéléré la localisation des ODD. Cette localisation était déjà à l'oeuvre avant la pandémie, comme le montrent les résultats d'une consultation menée tout début 2020, présentés dans cette même étude : sur les 34 réseaux de collectivités issus de 28 pays européens interrogés, 82 % connaissent les ODD et y font régulièrement référence dans leurs activités, alors qu'ils n'étaient que 31 % l'année précédente (CEMR, PLATFORMA, 2020).

Ainsi, la pandémie de Covid-19 a inversé certaines tendances encourageantes pour les ODD, mais pourrait aussi en avoir accéléré certaines autres, comme l'appropriation de l'Agenda 2030 par les gouvernements locaux.

Cette localisation des ODD se fait de façons très différentes d'un territoire à un autre. L'OCDE distingue 3 grands types d'approches (OCDE, 2020) :

• **Formuler de nouveaux plans stratégiques basés sur les ODD**

C'est par exemple le cas de l'Eurométropole de Strasbourg (France), qui a formulé une nouvelle stratégie de long terme basée sur les ODD dans le document [Strasbourg : un territoire, une vision, un futur \(cas d'étude n°15\)](#).

• **Adapter les plans existants aux ODD**

Le Sommet de la Terre à Rio en 1992 avait permis l'adoption de l'Agenda 21, un plan d'action pour le développement durable concernant les collectivités territoriales. Beaucoup d'entre elles s'en sont saisi et ont élaboré leur propre Agenda 21. L'adoption de l'Agenda 2030 a amené de nombreuses collectivités à adapter leur Agenda 21, et à le réécrire à l'aune des ODD. C'est le cas du département de la Gironde (France) par exemple, qui, en 2018, a adopté l'acte 4 de son Agenda 21 sous le titre « Agenda 2030, amplifier la contribution girondine aux ODD pour le bien-être de toutes et de tous ».

• **Utiliser les ODD comme une « checklist »** pour évaluer à quel point les projets existants sont alignés avec les stratégies de développement durable et pourquoi elles ne le sont pas. La matrice des ODD permet ainsi d'aborder la question de la cohérence des politiques publiques. À ce titre, le mouvement des Revues Locales Volontaires (*Voluntary Local Review - VLR*), qui prend de l'ampleur depuis quelques années, est emblématique de ce type d'approche et illustratif de l'appropriation croissante des ODD par les gouvernements locaux.

C. Le mouvement des VLR, une illustration de la localisation croissante des ODD

En 2018, la ville de New-York publie une Revue Locale Volontaire, qui dresse un état des lieux de l'avancée de l'Agenda 2030 sur son territoire ([New York City](#), 2018). Ce document, le premier dans son genre, s'inscrit dans la lignée des Revues Nationales Volontaires ou *Voluntary National Review (VNR)*, lors desquelles un pays évalue ses progrès dans la mise en œuvre des ODD, qui sont présentées lors du Forum Politique de Haut-Niveau tenu chaque année pour suivre et évaluer les progrès globaux de l'Agenda 2030. Aujourd'hui, [le site internet de l'ONU](#) recense près d'une quarantaine de VLR (**fig. 2**), en comptant les documents semblables soumis avant celui de New-York sous un autre nom.

D'après le think-tank Brookings Institution, qui a analysé sept VLR publiées en 2018 et 2019, l'élaboration de la VLR n'est pas simplement une démarche de plus pour rendre compte de l'action locale : elle est souvent aussi l'occasion de casser les silos et de construire de nouvelles collaborations, à la fois entre les différents services de la collectivité concernée, et entre les services municipaux et d'autres acteurs territoriaux (acteurs privés, institutions académiques, société civile...). En plus de nombreux autres bénéfices, ces nouveaux liens permettent de renforcer une logique de *No one left behind*, centrale dans l'Agenda 2030, et mentionnée dans toutes les VLR ([Brookings Institution](#), 2020).

Ce constat n'est d'ailleurs pas propre au VLR, et semble être un dénominateur commun aux démarches basées sur les ODD. Selon CEMR et PLATFORMA, travailler sur ou avec les ODD favorise les approches transversales : parmi les réseaux de collectivités européens interrogés, « 59 % ont affirmé travailler sur les ODD avec des méthodes inter-départements » et « plus de deux tiers développent des activités avec des partenaires extérieurs pour la mise en œuvre des ODD, encourageant ainsi une logique de partenariat et de coopération pour atteindre les objectifs ensemble » ([CEMR, PLATFORMA](#), 2020). C'est également l'analyse du Comité 21, association française qui agit pour la mise en œuvre des ODD : à partir d'une analyse de l'appropriation des ODD par six collectivités françaises, ils remarquent que cette grille offre un cadre et un langage communs qui permettent de faciliter les partenariats, qu'ils soient infra-territoriaux, supra-territoriaux ou internationaux ([Comité 21](#), 2020).

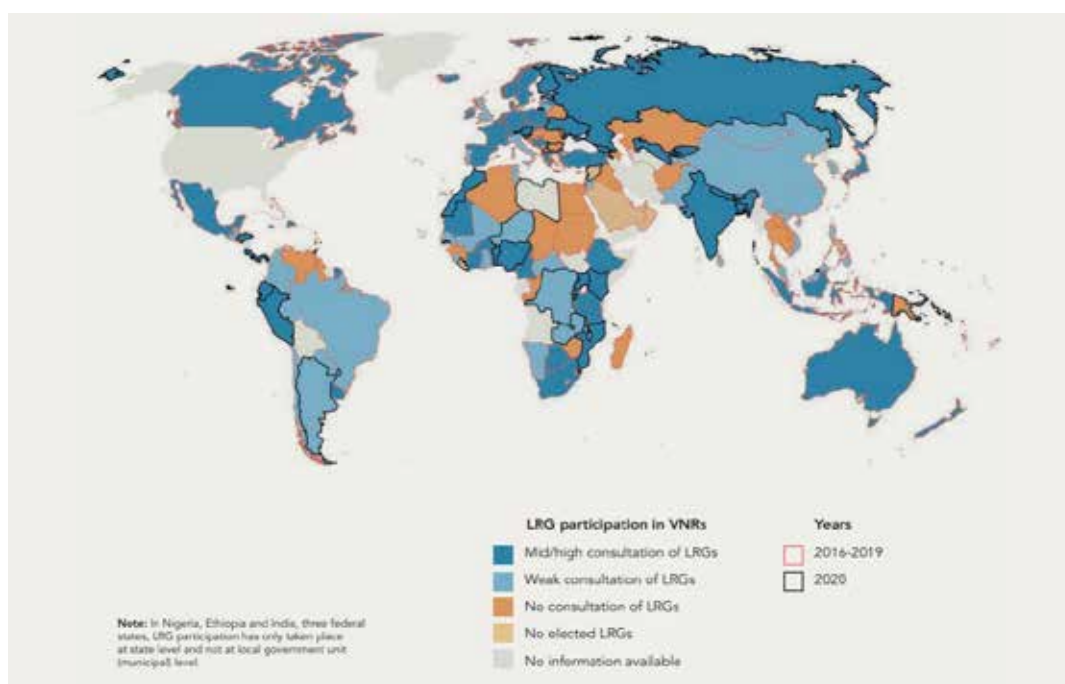
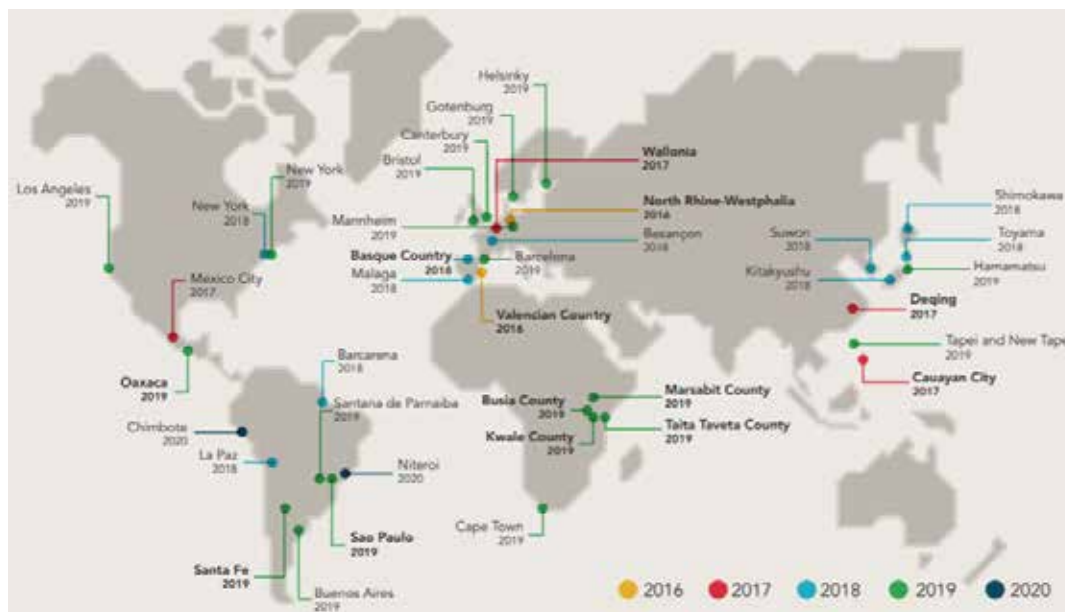
Ces partenariats amenés par les revues volontaires (ou plus largement par l'approche ODD) peuvent également être verticaux, entre différents échelons de décision. En effet, en 2020, pour la première fois depuis 2015, les gouvernements locaux ont contribué aux VNR dans plus de la moitié (55 %) des pays ayant soumis de tels rapports (**fig. 2**) ([CGLU](#), 2020). L'année précédente, ce n'était que dans 38 % des cas. Dans certains pays comme le Kenya, le Pérou, l'Allemagne ou la Finlande, la contribution des collectivités locales aux VNR est corrélée à un essor de VLR dans le pays. Dans d'autres, ces deux processus n'ont pas été observés conjointement : en Russie, alors qu'aucun gouvernement local n'a soumis de VLR, le Congrès des Municipalités de Russie (ARCM) et l'Association des Villes de la Région de la Volga (AGP) ont été associés aux processus de *reporting* pour l'élaboration de la VNR ; aux États-Unis, les VLR pionnières de New-York et Los Angeles ont rencontré un large écho, mais aucune VNR n'a été faite depuis l'adoption des ODD.

FIGURE 2

AU-DESSUS : GOUVERNEMENTS LOCAUX AYANT SOUMIS UNE VLR ENTRE 2016 ET 2020.

AU-DESSOUS : PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LES PROCESSUS DE VNR DEPUIS 2016.

Source : [CGLU](#)



Les revues volontaires permettent donc aux gouvernements locaux non seulement de mettre en avant leur action en la traduisant en termes d’ODD, mais également d’expérimenter de nouvelles démarches et de nouveaux partenariats, et de s’inscrire dans la lignée des valeurs défendues par l’ONU comme le fait de ne laisser personne de côté. Le concept de transition juste, par exemple, a pour but de garantir que les travailleurs, les communautés en première ligne et les personnes vulnérables ne sont pas laissés pour compte dans les trajectoires bas-carbone.

Pour suivre la mise en œuvre des ODD, en raison de leur nature politique et du consensus à atteindre sur la soutenabilité, la discussion sur les indicateurs des ODD peut être participative, inclusive et

Le Scotland SDG Network : outil de la gouvernance multi-acteurs de la politique ODD en Écosse

Suivi des progrès et des émissions

Au Royaume-Uni, la forte décentralisation permet aux villes et aux quatre Nations constitutives de fixer des objectifs plus ambitieux que le gouvernement et d'expérimenter des mesures et des modes de gouvernance pour l'action climat (*Climate Chance, Cas d'étude Royaume-Uni - Énergie*, 2019). C'est particulièrement le cas en Écosse : adoptée en 2009 et mise à jour en octobre 2019, la loi écossaise sur le changement climatique fixe désormais l'objectif de zéro émission nette de tous les gaz à effet de serre d'ici 2045, l'objectif intermédiaire pour 2020 étant fixé à 56 % de réduction par rapport à 1990. Le dernier inventaire des émissions de GES de 2018 montre une réduction de 45,4 % des émissions par rapport à 1990, mais une augmentation de 1,5 % par rapport à 2017 (fig. 3).

Une approche collaborative et intégrée pour l'action climat et les ODD

L'action climat de l'Écosse repose sur une approche collaborative : l'engagement du public est un pilier essentiel de la stratégie écossaise en matière de climat, avec les célébrations de la *Semaine du climat* chaque année et des consultations publiques à grande échelle comme le *Big Climate Conversation*.

L'approche collaborative est également un pilier de la politique ODD de l'Écosse. Le Scotland SDG Network, créé en 2017, est constitué de plus de 500 individus et organisations, réunis pour mettre en oeuvre les ODD. Dans le cadre de

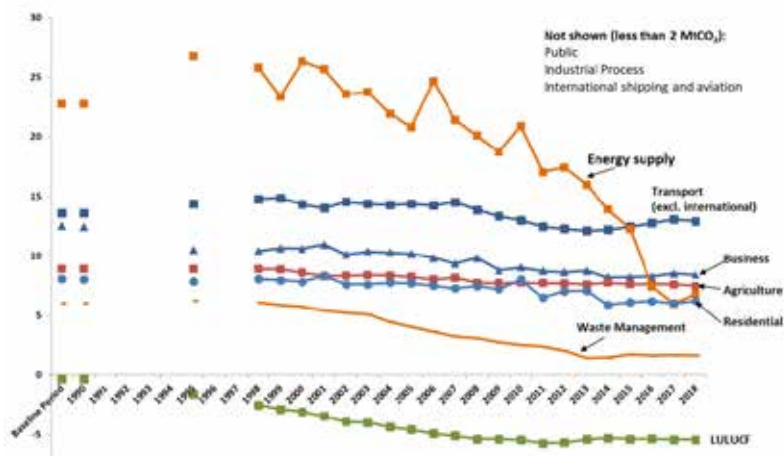
l'élaboration de la VNR du Royaume-Uni, ce SDG Network s'est associé au réseau des autorités locales d'Écosse (COSLA) et au gouvernement écossais pour formuler la contribution de l'Écosse. Ce premier travail a ensuite mené à la publication d'une VNR propre à l'Écosse en 2020.

Le chapitre de cette VNR écossaise consacré à l'ODD 13 insiste sur les liens entre l'action climat et les ODD : « *L'éventail des engagements pris dans le cadre de notre plan sur le changement climatique signifie que notre action en faveur du climat contribue également à la réalisation d'autres ODD [que l'ODD 13]* ». Le lien est également fait avec le National Performance Framework (NPF), un cadre national antérieur aux ODD définissant des objectifs pour assurer le bien-être et la qualité de vie de la population : à la fin du chapitre, une rosace permet de visualiser l'alignement du Plan écossais d'adaptation au changement climatique avec le NPF et les ODD.

En 2018, le SDG Network a publié une *lettre ouverte* demandant aux 34 municipalités d'Écosse (*Councils*) de rendre compte de leur travail de mise en oeuvre des ODD. Cinq villes ont répondu : East Ayrshire, Fife, Aberdeenshire, Glasgow et Dundee.

Dans [sa réponse](#), la ville de Dundee affirme par exemple prendre en compte les 17 ODD dans son City Plan, son Council Plan et son Sustainable Dundee Plan. Son [plan climat](#), publié quelques mois plus tard, dresse les liens entre les actions prévues par ce plan et les ODD dans un grand tableau présenté en annexe du document.

ÉMISSIONS DE GES DE L'ÉCOSSE DE 1990 À 2018, EN MTCO₂E Source : [Scottish Greenhouse Gas Emissions 2018](#) (p. 2)



transparente. Le processus de suivi et d'établissement de rapports sur les ODD peut garantir un rôle actif aux ONG, afin de s'assurer que les indicateurs les plus pertinents sur le plan politique sont inclus. Les organisations de la société civile ont été incluses dans les VNR dans certains pays (France, Espagne...). Cela ne fournit pas une réponse définitive à la question de savoir quels indicateurs sont les plus pertinents, mais cela offre des critères pour déterminer la pertinence des indicateurs et ce qu'il est important de mesurer, au regard du défi sur le terrain ([SDG Watch Europe](#), 2020).

Pour l'élaboration d'une VLR, l'accès à des données territoriales robustes et récentes est primordial. Pour cela, les gouvernements locaux peuvent s'appuyer sur des données produites localement, mais également sur des données mises à leur disposition par des organismes statistiques de référence.

D. Des bases de données pour le suivi

Afin de soutenir la localisation de l'Agenda 2030, des outils permettant de suivre les progrès de mise en œuvre des ODD à l'échelle territoriale ont été développés. En voici quelques uns en guise d'exemples, principalement à destination des collectivités occidentales :

• OCDE, [Measuring the distance to the SDGs](#) :

À partir de ses propres bases de données ([OCDE Regional & Metropolitan Database](#)) ainsi que de celles d'Eurostat ou du Joint Research Centre de la Commission Européenne, l'OCDE a construit 135 indicateurs, différents de ceux de l'ONU, pour suivre les progrès dans l'atteinte des ODD au niveau territorial. L'outil [Measuring the distance to the SDGs](#) attribue à plus de 600 régions et 650 villes de l'OCDE un score entre 0 et 100 pour chacun de ces indicateurs, permettant ainsi de visualiser les avancées de ces territoires sur un graphique, et de les comparer entre eux ou avec les scores nationaux (voir l'exemple de la ville de Lyon - **fig. 4**).

• SDSN, [SDG Index](#) :

Le Sustainable Development Solutions Network (SDSN), agence des Nations unies, a mis au point le [SDG Index and Dashboards Report on European Cities](#). À l'aide de bases de données onusiennes ou de la Banque Mondiale, une note entre 0 et 100 est attribuée à une cinquantaine de villes européennes pour chaque ODD, comme pour l'outil de l'OCDE. L'échelle est différente cependant : alors que l'OCDE attribue la note 100 aux collectivités ayant les meilleurs résultats selon l'indicateur choisi, le SDSN change la définition de sa note plafond pour chaque indicateur. Ainsi, pour l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques), la ville de Lyon a une note de 95 avec l'outil de l'OCDE qui se base sur l'évolution des températures de la ville, mais a un score de 64,1 sur le SDG Index à cause de l'empreinte carbone de ses habitants (**fig. 4**).

• ESPON, [SDG localising tool](#) :

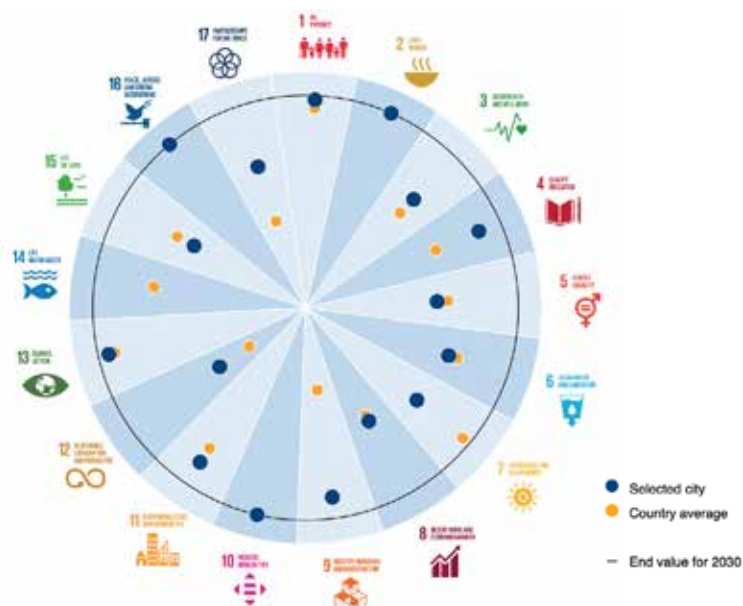
ESPON est un programme européen de recherche appliquée cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre financier pluriannuel 2014-2020. À travers des projets de coopération territoriale, ESPON propose de nourrir les politiques publiques territoriales d'instruments et de recherches « fondés sur la preuve » (*evidence-based*) afin d'inspirer le développement local des meilleures pratiques européennes dans des domaines variés. Dans cette optique, le projet *SDG Localising tool* a été lancé en septembre 2019 dans le but de créer une application web pour soutenir les gouvernements locaux et régionaux dans la localisation des ODD. L'objectif est de fournir au personnel des gouvernements locaux un outil unique dans lequel sont concentrés les données et les indicateurs nécessaires pour mesurer, comparer et disséminer les bonnes pratiques et les résultats d'actions visant la réalisation des ODD à l'échelle territoriale. Cet outil s'adresse aussi aux gouvernements nationaux, dans le but d'identifier les territoires en avance et

ceux qui rencontrent davantage de difficultés. Il dispose d'une cartographie afin d'identifier les progrès de chaque région européenne pour chaque ODD et indicateur, ainsi que d'une bibliothèque de ressources sur les ODD et des cas d'étude de politiques mises en œuvre. Ouverte fin 2020, l'application porte le nom de *ESPON's SDGs benchmarking tool* et est disponible au lien suivant¹ : <http://sdg-dev.waat.eu/homepage>.

- Des plateformes ont été mises en place par les gouvernements pour fournir des données et des indicateurs territoriaux aux gouvernements locaux, comme en [France](#) ou en [Allemagne](#).

FIGURE 3

EXEMPLE DU MEASURING TOOL DE L'OCDE (AU-DESSUS) ET DU SDG INDEX DU SDSN (EN DESSOUS) SUR LA VILLE DE LYON (FRANCE) - Source : AU-DESSUS : [OECD Measuring Tool](#) - EN-DESSOUS : [SDSN SDG Index](#)



En plus d'aider les gouvernements locaux dans leurs processus de reporting, ces outils de suivi permettent de dresser des conclusions globales sur l'appropriation et l'avancée des ODD dans les territoires. Ainsi, dans l'édition 2020 du rapport [A Territorial Approach to the SDGs](#), qui fait la synthèse des résultats de l'outil de l'OCDE, on apprend par exemple que « les villes et régions

1 L'utilisateur doit se connecter en utilisant l'identifiant = user et le mot de passe = WaatUser.

des pays de l'Union européenne ont tendance à prioriser les actions relatives à l'environnement (73 %), l'énergie (67 %) et la mobilité (63 %) dans leur mise en œuvre des ODD » (parmi un panel de réponses correspondant à leurs compétences). Cependant, « les ODD où la plupart des villes sont en retard sont ceux reliés à l'environnement (ODD 13 sur l'action climat, ODD 15 sur la vie terrestre) ou à l'égalité des sexes (ODD 3), où plus de 95 % des villes n'ont pas atteint les objectifs fixés pour 2030 » ([OCDE](#), 2020).

Ainsi, même si elle accuse un fort retard, l'action climat fait partie des priorités des gouvernements locaux dans leur action en faveur des ODD. Comment l'appropriation croissante des ODD par les gouvernements locaux s'articule-t-elle avec cette action climat ?

2. ODD et action climat à l'échelle locale : des synergies nombreuses exploitées par des territoires pilotes

Bien qu'elle fasse l'objet d'un ODD spécifique (ODD 13), la lutte contre les changements climatiques possède son agenda propre, distinct de l'Agenda 2030, via la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), et ce d'autant plus depuis l'accord de Paris de décembre 2015. Face à ces deux agendas parallèles, de nombreux acteurs soulignent les synergies qui existent entre eux, à commencer par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son rapport sur un réchauffement planétaire de 1.5°C ([GIEC](#), 2018). Des compromis (*trade-offs*) existent également : la pandémie de Covid-19 a montré que la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) pouvait résulter d'une baisse brutale des activités économiques s'accompagnant de reculs sociaux manifestes (hausse du chômage, hausse de la pauvreté, augmentation des violences et inégalités de genre...). Il est donc primordial de coupler l'action climat avec l'action pour les ODD, afin d'exploiter ces synergies et d'éviter ces compromis ([NewClimate Institute](#), 2018 ; [Nerini, F. F., et al.](#), 2019). Les autorités locales ont un rôle capital à jouer dans cet alignement : au sein de l'OCDE, les villes sont responsables de 64 % des investissements et de 55 % des dépenses publiques relatives au climat et à l'environnement ([OCDE](#), 2020). Comment les gouvernements locaux se saisissent-ils de ces deux agendas ? Quels sont leurs leviers pour mettre en œuvre leur alignement, et quels effets produit cet alignement sur leur action climat ?

A. Des approches diverses pour aligner les plans climat locaux avec les ODD

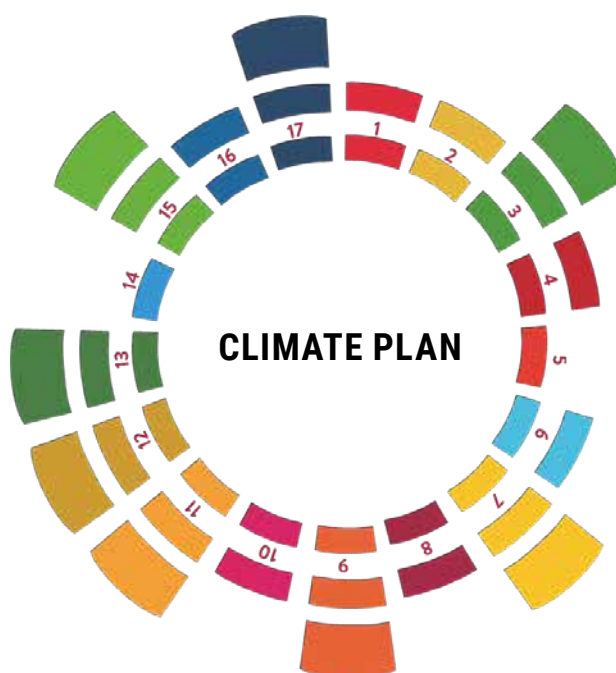
Certaines collectivités ont entamé des démarches structurantes pour aligner leur action climat avec l'atteinte des ODD sur leur territoire.

L'action de la ville de Bristol (Angleterre) est à ce titre notable². En 2019, la ville publie le [Bristol One City Plan](#), une feuille de route pour faire de Bristol « une ville juste, saine et durable » à l'horizon 2050, déclinée en de nombreux objectifs chiffrés année par année, organisés autour de six thématiques, dont l'environnement. Grâce à l'appui de la Bristol SDG Alliance, composée de 140 membres issus de structures diverses qui se réunissent plusieurs fois par an pour accompagner la municipalité dans sa démarche ODD, tous les objectifs du Plan ont été reliés aux ODD concernés dans un grand [tableau de bord](#), et dans le document [One City Plan and the SDGs](#). La [seconde version](#) du One City Plan, publiée un an plus tard en janvier 2020, pose comme objectifs de son plan d'action 2020-2030 la neutralité carbone et l'atteinte des ODD. L'action climat de la ville est présentée comme un volet du One City Plan : elle est déclinée dans le [One City Climate Strategy](#) et le [One City Ecological Emergency Strategy](#), et hérite de la vision systémique, de l'approche collaborative et de la volonté de suivi à la base du One City Plan et des ODD.

D'autre part, plusieurs villes comme Dundee (**cas d'étude n°13**), Strasbourg (**cas d'étude n°15, fig. 4**) ou Paris ([Paris Action Climat](#), 2018) ont analysé leurs plans climats à l'aune de l'Agenda 2030, afin d'identifier les ODD pour lesquels ils contribuaient fortement et à l'inverse, ceux que leur plan climat ne prenait pas véritablement en compte. Pour ces trois villes, les ODD les plus touchés sont les 7 (Énergie propre et abordable), 11 (Villes et communautés durables) et 13 (Lutte contre les changements climatiques). À l'inverse, l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) est peu touché. Pourtant, de plus en plus d'actions associant les problématiques de genre à la lutte contre les changements climatiques émergent, que ce soit au niveau des États ou des gouvernements locaux.

FIGURE 4

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA CONTRIBUTION DU PLAN CLIMAT DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG AUX ODD - Source : Eurometropole de Strasbourg



2 voir à ce propos : Climate Chance, *Bilan Territoire 2019*, p.94

B. L'exemple du rapprochement entre climat et genre (ODD 13 & 5)

Dans la [précédente édition](#) de notre Bilan Territoire, nous avons souligné le peu de connexions *méthodologiques* entre les cibles de l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), essentiellement portées sur les violences et les discriminations, et celles de l'ODD 13. Mais nous avons également insisté sur les fortes interactions entre ces deux matrices d'analyse : la vulnérabilité accrue des femmes aux impacts socioéconomiques du changement climatique est très souvent soulignée dans les travaux sur l'adaptation (elles sont ainsi jusqu'à 14 fois plus touchées que les hommes en cas d'événement météorologique extrême ([FNUAP, 2009](#))), et les fonctions sociales de subsistance et de transmission qu'elles exercent dans certaines communautés locales sont cruciales à comprendre pour bâtir des réponses adaptées aux contextes locaux.

La pandémie de Covid-19 a accentué les inégalités entre les sexes : l'accès à la contraception a été rendu difficile par les mesures de confinement, les violences domestiques ont augmenté ([Cousins, 2020](#)). Selon Anne Barre, coordinatrice de la politique Genre et Climat de Women Engage for a Common Future (WECF), la pandémie de Covid-19 a été un révélateur de l'intrication forte entre les problématiques climatiques et les problématiques de genre, parce que le secteur informel s'est retrouvé exclu des plans d'aides mis en place par les États pendant la pandémie ([Climate Chance, 2020](#)). Or, ce secteur est déterminant dans les actions d'atténuation et d'adaptation climat ne serait-ce que par sa taille (environ 60 % de l'ensemble des travailleurs dans le monde sont employés de manière informelle), d'autant plus dans les pays à bas-revenus où ce sont majoritairement des femmes qui y sont employées ([BIT, 2018](#)).

Les collectivités locales peuvent jouer un rôle déterminant dans le soutien aux structures informelles à la croisée des problématiques de genre et de climat : par exemple, grâce à l'action d'Enda Colombia, la ville de Bogotá rémunère désormais des femmes collecteuses informelles de déchets comme prestataires de services publics et environnementaux et intègre des femmes élues dans ses comités citoyens pour la planification territoriale et la budgétisation de la ville ; en République Démocratique du Congo, grâce au travail de plaidoyer et de dialogue de la Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable (CFLEDD), huit provinces ont adopté de nouvelles législations foncières et forestières permettant d'accorder des titres de propriété à des agricultrices, membres de communautés autochtones, reconnaissant par-là explicitement le rôle des femmes dans la gestion forestière ([WECF, 2020](#)).

Les questions de genre et de climat se retrouvent souvent intriquées au sein de problématiques plus larges, comme la mobilité. C'est par exemple le défi auquel est confronté Bogota dans sa politique en faveur des mobilités douces (**cas d'étude n°14**). En Argentine, la ville de Buenos Aires a créé un laboratoire de collecte et d'analyse de données pour améliorer la mobilité des femmes : ce *BA SDG 16+ Lab* a permis de mieux comprendre comment transformer les services de transports en commun pour s'adapter à leurs besoins en terme de sécurité et d'accès aux lieux essentiels ([Brookings Institution, 2020](#)). Ces engagements soulignent les nombreuses synergies qui existent entre l'ODD 5 et l'ODD 13, et qui peuvent être activement déclenchées au niveau des territoires.

Au niveau des États, les intrications entre problématiques de genre et problématiques climatiques sont de plus en plus reconnues. La Convention-Cadres des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), l'organe de l'ONU qui organise les *Conferences of the Parties (COP)* pendant lesquelles ont lieu les négociations internationales sur le climat, a adopté de nombreuses décisions sur l'intégration du genre dans les politiques climatiques, et surtout un [Plan d'Action sur le Genre](#) : « *Les parties reconnaissent de plus en plus que l'intégration de la dimension de genre est un moyen*

de renforcer l'ambition et l'efficacité de leur action en faveur du climat. La plupart des Parties ont fait référence à l'égalité des sexes dans les CDN et aux politiques et législations pertinentes, ou ont affirmé un engagement général en faveur de l'égalité des sexes. » (CCNUCC, 2020). En octobre 2020, 34 % des nouvelles Contributions à l'accord de Paris Déterminées au niveau National (CDN) intégraient le genre (WEDO, 2020).

Beaucoup des démarches que nous avons analysées jusqu'à maintenant ne mentionnent pas les ODD : notons dès à présent que, bien entendu, cela n'empêche aucunement de mener des actions exploitant les synergies entre l'action climat et d'autres problématiques reliées. Parmi d'autres qui mentionnent les ODD, beaucoup relèvent de la deuxième et de la troisième catégories d'approches des ODD que nous avons présentées en **partie 1** : adapter les plans climat existants aux ODD, et utiliser les ODD comme une « checklist » pour évaluer la contribution des plans climats à l'atteinte des ODD. La première catégorie, qui reviendrait à formuler un nouveau plan climat basé sur les ODD, ne semble pas être privilégiée par les gouvernements locaux, peut-être pour des raisons de cadres législatifs et de complexité. Mais alors, l'utilisation des ODD n'est-elle pas simplement une grille d'analyse de plus pour mettre en valeur certaines actions ? Peut-être dans certains cas : c'est un des risques que nous identifions plus loin dans ce chapitre. Mais au-delà d'être un nouvel outil de communication probablement utile aux gouvernements locaux, quels bénéfices ces collectivités peuvent-elles retirer de l'Agenda 2030, lorsqu'elles l'associent à leur action climat ?

C. Les co-bénéfices de l'action climat et de l'action ODD

À partir de conclusions de rapports de synthèse et de retours d'expériences de collectivités, nous avons identifié quatre grands bénéfices que peut retirer l'action climat lorsqu'elle est alignée avec les ODD au niveau territorial : priorisation des actions, construction de nouveaux partenariats, mise en oeuvre de démarches de transition juste et adoption d'une vision systémique..

• **PRIORISER LES ACTIONS ET Y ASSOCIER DES INDICATEURS ADAPTÉS** • Evaluer les co-bénéfices d'actions climat avec les autres ODD peut permettre de prioriser les actions qui comportent le plus de synergies avec d'autres politiques territoriales, et ainsi rendre les allocations de ressources plus efficaces.

De plus, utiliser le cadre des ODD et donc les indicateurs associés peut inciter les territoires à localiser ces indicateurs pour les adapter aux réalités locales, et ainsi permettre le suivi de l'action et fonder leurs décisions sur des preuves. La construction d'indicateurs de suivi pour le plan climat de Strasbourg a même été un moteur de l'alignement avec les ODD (**cas d'étude n°15**).

• **CONSTRUIRE DE NOUVEAUX PARTENARIATS MULTI-ACTEURS** • Déjà constatée dans le cadre des VLR (**partie 1**), la construction de nouveaux partenariats, horizontaux ou verticaux, infra-territoriaux ou inter-territoriaux, va souvent de pair avec l'approche ODD. L'action climat des gouvernements locaux qui font des efforts d'alignement avec les ODD peut bénéficier de cette logique de partenariat.

L'inverse semble également vrai : les politiques des collectivités qui, par définition, sont fondées sur les partenariats semblent être des terrains particulièrement appropriés pour y associer le cadre des ODD. Ainsi, le CEMR et PLATFORMA remarquent que plus de la moitié des démarches de coopération décentralisée rapportées par les réseaux européens concertés s'appuient sur les ODD : près de 40 % sur les 17 ODD et près de 20 % sur certains ODD spécifiques, dont principalement les ODD 5 (Égalité entre les sexes), 10 (Inégalités réduites), 11 (Villes et communautés durables), 13 (Lutte contre les changements climatiques) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces) (CEMR, PLATFORMA, 2020). L'ODD 13 semble cependant inégalement mobilisé en fonction des pays : pour

la France par exemple, en 2019, 14 % de l'aide publique au développement des collectivités a un impact majeur ou significatif sur la lutte contre les changements climatiques, alors que seulement 2 % des dépenses associées explicitement à des ODD mentionnent l'ODD 13 (CNCD, 2021).

• **NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ : LE CONCEPT DE TRANSITION JUSTE** • La plupart des études récentes sur le changement climatique abordent le potentiel d'atténuation du côté de la demande, et de nouveaux modes d'offre de services existent au sein des approches socio-comportementales. Cela implique que les citoyens doivent non seulement comprendre le potentiel de réduction des émissions, mais aussi, s'ils veulent agir, avoir des garanties suffisantes quant à leurs conditions de vie, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. De fait, les émissions de GES diffèrent considérablement entre les nations, et entre les riches et les pauvres au sein d'une même nation. Les 10 % des pays les plus émetteurs (les 12 pays les plus riches du monde en PIB/hab) contribuent dix fois plus aux émissions mondiales que les 10 % les plus pauvres. Les voies qui prennent en compte l'équité peuvent permettre un consensus plus large pour les changements transformationnels qu'impliquent des efforts d'atténuation plus importants. Il est donc essentiel de raisonner en termes concrets de mode de vie quotidien (évolutions en fonction des situations sociales, géographiques et culturelles) et de fournir aux populations une vision partagée de l'avenir fondée sur un nouveau modèle de développement accessible à tous les pays, à tous les peuples. Les institutions et la gouvernance qui prennent en compte l'équité et soutiennent les récits de l'Agenda 2030 peuvent susciter un soutien plus large à l'élaboration des politiques climatiques. Les méthodes de consultation ont fait des progrès considérables, certaines conduisent à la délibération des citoyens dans le cadre d'un processus dynamique de construction de solutions collectives. Les objectifs climatiques peuvent difficilement être atteints sans le soutien des citoyens, notamment pour l'efficacité de la mise en œuvre des décisions politiques. De nombreux ajustements individuels produisent un résultat supérieur à la somme de la moyenne des parties des scénarios prospectifs habituels. Les possibilités concrètes d'adaptation des choix et des comportements individuels représentent un potentiel énorme et très varié (ce résultat est basé sur les voies quantitatives de OurLife21 par 4D).

Dans leurs politiques climatiques, les États peuvent avoir parfois tendance à acter de grands projets ou programmes planifiés à l'échelle nationale, mais peu adaptés à prévoir les conséquences sur les populations (Barre, 2020). Par exemple, le *SDG & Climate Action Nexus Tool* du NewClimate Institute (**partie 3**), pointe les outils de tarification du carbone et de l'énergie comme potentiels générateurs de conflits avec l'ODD 10 (Inégalités réduites) car ils peuvent entraîner des hausses de prix pour les consommateurs et ainsi affecter de manière disproportionnée les populations aux plus bas revenus : « *Les interventions en matière de tarification, si elles ne sont pas soigneusement conçues et mises en œuvre, comportent un risque élevé d'effets négatifs, notamment en ce qui concerne l'accessibilité économique* » (NewClimate Institute, 2018). Le mouvement des Gilets Jaunes, série de manifestations et de blocages en France à partir de novembre 2018, a été déclenché en partie par l'annonce d'une hausse des prix du carburant par le gouvernement français.

De même, des décisions de fermetures de centrales électriques fortement émettrices de GES dans le cadre de politiques de transition énergétique peuvent conduire à des défis économiques et sociaux : comment accompagner la reconversion des travailleurs qui perdent leur emploi vers des secteurs à la fois qualifiés et « verts » ? Les collectivités territoriales sont souvent au premier plan pour gérer les conflits sociaux qui peuvent émerger lorsque les garanties apportées par les décideurs ne sont pas suffisantes aux yeux des syndicats. Leurs compétences et leur proximité avec les populations les obligent à prendre en compte les réalités du terrain dans leurs actions, et montrer ainsi que leur action climat ne se fait pas au détriment des besoins essentiels des populations (logement, santé, emploi...).

À Bogota, les efforts pour promouvoir le vélo paient mais se heurtent aux inégalités entre les sexes³

Émissions de GES

Les émissions de GES de Bogotá diminuent lentement depuis 2015, passant de 13,22 à 11,42 MtCO₂e en 2020. Le transport routier est l'une des principales sources d'émissions de GES de la ville (45 % du total des émissions) (IDEAM, 2018).

Actions de Bogotá en faveur du vélo

Depuis les années 1990, deux décennies de politiques en faveur du vélo à Bogotá ont abouti à la mise en place de plus de 600 km d'infrastructures cyclables (IDRD, 2020). Cette réussite a commencé avec le dimanche sans voitures, « Ciclovía », événement lancé en 2001, qui rassemble chaque année plus de 2 millions de personnes dans un réseau de 127 km de rues fermées à la circulation automobile. La mise en place d'infrastructures cyclables a mené à une croissance constante du vélo pour atteindre 7 % du trafic (Secretaría Distrital de Movilidad de Bogotá, 2019).

ÉMISSIONS DE GES ANNUELLES DE BOGOTA

Source : CDP



Le renforcement de lignes combinant plusieurs modes de transport suscite beaucoup d'espoir. Plus de 20 stations du *TransMilenio*, le réseau de bus de la ville, proposent des parkings à vélos gratuits. Chaque station du futur métro disposera des mêmes aménagements. Les actions de Bogotá ont permis d'insuffler une dynamique nationale : en dehors de la capitale, de nombreuses villes ont entrepris de mettre en place des pistes cyclables, des journées sans voitures et des services de location de vélos.

En 2020, Bogotá a considérablement élargi son réseau de pistes cyclables, transformant de grandes parties du réseau « d'urgence » de 80 km mis en place pendant la pandémie

en extensions permanentes (El Tiempo, 2020). Néanmoins, le réseau est encore très fragmenté et de qualité inégale.

L'inégalité entre les sexes dans la pratique du vélo

La généralisation du vélo à Bogota se heurte encore à des obstacles de taille, notamment en ce qui concerne son utilisation par les femmes : à Bogotá, seulement 24 % des cyclistes sont des femmes, et cette proportion est similaire, voire pire, dans d'autres villes. Cela témoigne des graves problèmes de sécurité sur la route, où les véhicules motorisés constituent toujours une menace, où le harcèlement de rue est monnaie courante et où les risques de vol demeurent élevés. Malgré la mise en place d'infrastructures destinées aux cyclistes, les conditions de circulation dans la plupart des villes sont généralement très difficiles. Bogotá s'est engagée à atteindre la parité hommes-femmes dans l'utilisation du vélo, objectif ambitieux qui met en évidence l'interdépendance des objectifs de développement durable 5 (Égalité des sexes), 11 (Villes et communautés durables) et 13 (Lutte contre les changements climatiques).

Une action climat ambitieuse et systémique

En décembre 2020, la ville de Bogotá a déclaré l'urgence climatique. La *déclaration*, publiée par le conseil municipal et l'administration de la maire Claudia Lopez, donne la priorité à la justice sociale, l'égalité des sexes et des actions climat ambitieuses (C40, 2021). La municipalité s'engage ainsi à intégrer de l'urgence climatique et les droits humains dans chacune de ses actions afin de corriger les inégalités accentuées par les changements climatiques. La création d'un Groupe d'experts sur le changement climatique pour conseiller la ville est également prévue, ainsi que celle de groupes de citoyens pour superviser la mise en place des éléments détaillés dans la déclaration : publications puis mise en œuvre dans les prochaines années de plans pour protéger les espaces naturels de la ville, assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire, développer les énergies renouvelables, pour éduquer au changement climatique, pour accroître la résilience des plus vulnérables, pour une gestion intégrée des déchets municipaux.

³ Ce cas d'étude reprend des extraits de *Une mobilité urbaine, un accès aux zones rurales et des liaisons interurbaines respectueuses de l'environnement : les enjeux du transport en Colombie au XXI^e siècle* (Climate Chance, 2021).

En réponse à ces problématiques, les concepts de « Transition Juste » et de « No one left behind » (ce-dernier étant inscrit dans le préambule de la résolution *Transformer notre monde*) s'imposent pour inciter les politiques publiques climatiques à prendre en compte les besoins des populations à la fois dans le processus de transition (dialogue, co-construction...) et dans le résultat de la transition (baisse du chômage, réduction des inégalités...).

La reconversion de la Ruhr, région allemande connue historiquement pour son bassin minier et son industrie du charbon et de l'acier, est souvent citée comme un exemple de transition juste réussie grâce à une planification à long terme et un dialogue continu entre toutes les parties prenantes ([ACTRAV & BIT](#), 2018). Récemment, l'Union européenne a lancé une [plateforme pour la Transition Juste](#) en 2020, avec notamment un programme pour aider les régions charbonnières en transition. Au Canada, la région de l'Alberta s'est engagée à financer intégralement la reconversion des travailleurs des centrales électriques au charbon dont les fermetures vont s'échelonner jusqu'en 2030 : formations, indemnités de déménagement, prestations complémentaires à l'assurance chômage et au moins trois ans d'aide au revenu pour chaque travailleur ([ACTRAV & BIT](#), 2018). À l'inverse, à défaut d'avoir pu renouveler son bassin d'emploi, la région de Cumbria va prochainement connaître la réouverture d'une mine de charbon, alors que le Royaume-Uni était sorti de la production de charbon en 2016 ([Vox](#), 05/02/2021)

Coupler réduction des émissions de GES et réduction des inégalités paraît d'autant plus important que la pandémie a accentué les inégalités, en particulier dans les pays émergents et dans les pays en développement ([Cugat & Narita](#), 2020).

• **ADOPTER UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE** • Les chercheurs Amy Dahan et Stefan Aykut ont montré que, au moins jusqu'à la signature de l'accord de Paris, les négociations internationales climatiques ont « *pensé et institutionnalisé le problème climatique comme un problème exclusivement environnemental* » le réduisant parfois à des « *objectifs chiffrés de réduction des émissions de GES et un calendrier échelonné pour les atteindre* » ([Aykut & Dahan](#), 2014). Cette réduction à la seule métrique du CO₂ a pu entretenir l'illusion d'un problème séparé et indépendant du reste de la vie économique et politique : « *La lecture environnementale du problème climatique l'a aussi isolé sur l'échiquier international, le séparant d'autres régimes internationaux avec lesquels il interfère régulièrement, et dont les plus importants sont ceux de l'énergie, du commerce international et du développement* » ([Aykut & Dahan](#), 2014).

Selon Aykut et Dahan, le risque de cette approche est double : non seulement elle met de côté des problématiques intrinsèquement liées au changement climatique (comme les inégalités de contribution et de vulnérabilité), mais de plus elle focalise l'attention sur les externalités, occultant ainsi en partie la réflexion sur les causes (système énergétique, mode de développement).

Bien qu'il n'évoque pas l'Agenda 2030, l'accord de Paris mentionne de nombreuses fois le « développement durable », et souligne donc la nécessité de la prise en compte d'enjeux économiques et sociaux dans les stratégies climat. Lier les plans climat aux ODD peut ainsi permettre de dépasser cette logique « en silos » au niveau des collectivités territoriales : les plans climat de Strasbourg (**cas d'étude n°15**) ou de Bristol (**voir ci-dessus**) en sont la preuve.

De manière plus générale, dans son rapport *Une approche territoriale*, l'OCDE constate que les ODD peuvent pousser les États à évaluer leur action selon d'autres indicateurs que celui du PIB, afin de porter plus d'attention au bien-être et à la réduction des inégalités ([OCDE](#), 2020).

Strasbourg - France

Un laboratoire de l'alignement de l'action climat avec les ODD

Émissions de GES

Entre 1990 et 2017, les émissions directes de GES de Strasbourg ont chuté de 30 %, principalement suite à la réduction de l'activité économique (*Plan Climat de Strasbourg, 2020*).

La ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont nommé un responsable de la territorialisation des ODD afin d'utiliser l'Agenda 2030 pour analyser et guider leur action. Afin d'adapter au mieux ce cadre au territoire de Strasbourg, un 18e ODD portant sur l'accès à la culture a été ajouté, ainsi que 3 cibles spécifiques : la réduction des nuisances sonores, le rayonnement européen et international et la sécurité civile. Ce travail de territorialisation des ODD, de leurs cibles et de leurs indicateurs a permis de les rendre plus concrets et donc plus facilement mobilisables.

Depuis 2019, la ville et la métropole analysent leur budget d'investissement sous le prisme des ODD : les résultats ont montré que l'ODD 11 (Villes durables) bénéficie de moyens financiers importants tandis qu'au contraire, certains autres ODD comme l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) ne faisait l'objet d'aucune dépense d'investissement. Fin 2020, la ville a également analysé son budget à l'aide d'un *outil mis au point par l'institut IACE*, afin d'évaluer l'effet de ses dépenses sur les émissions de GES.

Une analyse ODD a également été faite sur le *Plan Climat de la métropole (fig. 6)*, qui montre que les objectifs et les actions du plan se concentrent principalement sur les ODD 11 (Villes et communautés durables) et 12 (Consommation et production responsables), ont aussi des impacts forts sur les ODD 7 (Énergie propre et abordable), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructures) et 13 (climat). Au contraire, l'ODD 5 (égalité entre les sexes) a été identifié comme absent du Plan Climat, et devrait faire l'objet de travaux futurs. Le budget 2021 de la ville contient pour la première fois une dépense d'investissement genrée : la réfection de cours d'écoles, engagée dans une optique d'adaptation au changement climatique (création d'îlots de fraîcheurs), prend en compte la question du genre. Afin d'accentuer l'action en faveur du Plan Climat, l'Eurométropole a également lancé fin 2020 l'élaboration d'un *Pacte pour une économie locale durable*, en partenariat avec des acteurs privés du territoire. Ce Plan Climat illustre les bénéfices de l'utilisation des ODD que nous avons identifiés plus haut :

- **Priorisation des actions et construction d'indicateurs** : Son plan d'actions associe des indicateurs de suivi à chaque action. En plus des indicateurs obligatoires de suivi des émissions de GES, de nombreux autres indicateurs adaptés au territoire ont été construits : nombre de vélos recyclés, nombre d'entreprises impliquées dans des « démarches d'écologie industrielle », nombre d'actions menées avec la Chambre Régionale d'Agriculture en faveur de l'agro-écologie...

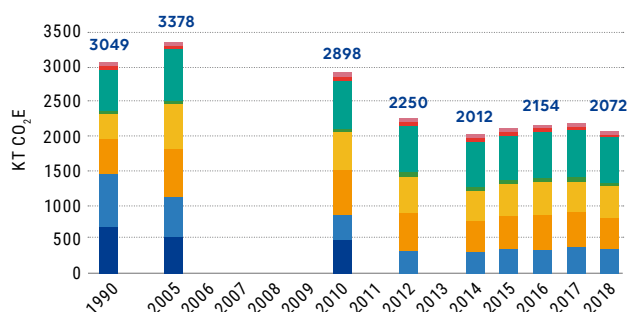
- **Construction de nouveaux partenariats** : Le Plan Climat est issu d'une large concertation entre 2017 et 2019 avec les acteurs du territoire qui a mobilisé le grand public, les acteurs économiques et les 33 communes de la métropole.

- **Transition Juste** : La métropole se veut à l'écoute de ses partenaires et de leurs contraintes pour la mise en œuvre des politiques climatiques. Par exemple, des aides pour les bailleurs sociaux sont prévues afin de les aider à réhabiliter leurs parcs de logement pour qu'ils soient mieux isolés.

- **Approche systémique** : Le plan climat comporte quatre grands axes thématiques. L'un est centré sur la réduction des émissions de GES, et les 3 autres visent le « bien-être », la « solidarité en transition économique », et de « se donner les moyens d'agir ». L'analyse de ce plan a montré qu'il touche 15 ODD, il ne se restreint donc pas aux ODD 13 et 11. Au sein de la municipalité, les responsables du Plan Climat et de la territorialisation des ODD échangent régulièrement afin de confronter et enrichir leurs points de vue.

Aujourd'hui, la métropole utilise les ODD comme cadre stratégique pour la construction de politiques de la ville. Le cadre de référence pour les villes durables (RFSC, **partie 3**) a été utilisé à deux reprises afin de faire le profil ODD d'une ZAC et du Parc Naturel Urbain. Suite à l'adhésion de Strasbourg au Pacte de Milan pour l'alimentation, le plan d'action pour une alimentation territoriale durable sera également construit autour des ODD.

ÉMISSIONS DE GES DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG - Source : Eurométropole de Strasbourg



Bien entendu, le fait de ne pas mentionner les ODD dans un plan climat ne signifie pas qu'il met de côté tout effort de priorisation des actions, de construction de nouveaux partenariats, de réduction des inégalités ou d'approche systémique. La ville de Boston a par exemple publié un [Plan de résilience](#) dans lequel elle souhaite se prémunir à la fois contre les risques d'événements météorologiques extrêmes ponctuels mais également contre les « désastres lents » (*slow-moving disasters*), comme le racisme. Bogota en est également un exemple (**cas d'étude n°14**). De même, l'alignement de l'action climat avec les ODD n'est pas une garantie automatique de politiques réduisant les inégalités ou adoptant une vision systémique. En effet, à côté de bénéfices potentiels, l'utilisation des ODD comporte également certains risques qu'il nous paraît important de mentionner.

D. Les risques et les difficultés que peuvent rencontrer ces alignements

• **UNE SIMPLE GRILLE DE COMMUNICATION DE PLUS ?** • Dans un [communiqué](#) publié en avril 2020, en plein choc provoqué par la pandémie de Covid-19, la directrice de *SDG Impact* du Programme de Développement des Nations Unies (UNDP) Elizabeth Boggs Davidsen met en garde : « *Trop souvent, les ODD sont simplement utilisés comme une nouvelle lentille d'analyse pour communiquer sur les actions de manière différente, plutôt que pour apporter des décisions réellement différentes* ». En effet, beaucoup d'actions peuvent être reliées de près ou de loin à l'une des 169 cibles de l'Agenda 2030. Communiquer sur une utilisation des ODD n'est pas automatiquement gage d'actions novatrices et vertueuses.

À l'échelle d'un territoire, se doter de nouvelles instances ou services dédiés, comme la Scotland SDG Network (**cas d'étude n°13**), ou encore prendre des engagements à propos de l'utilisation des ODD, peut aider à ne pas restreindre l'utilisation des ODD à des actions de communication. Par exemple, dans son analyse de différentes VLR, le think-tank Brookings Institution remarque que ces documents s'ouvrent tous par un « avant-propos » du (ou de la) maire de la municipalité, ce qui montre à la fois l'importance de la volonté politique des élus dans l'appropriation des ODD, mais également la dépendance que cela peut créer : le (la) prochain(e) élu(e) voudra-t-il (elle) poursuivre un travail fortement associé au nom de son (sa) prédécesseur ? Des engagements à long terme comme celui de New-York de publier une VLR par an peuvent aider à assurer la continuité de l'engagement ([Brookings Institution](#), 2020).

• **UNE GRILLE COMPLEXE ET PEU ADAPTÉE AUX TERRITOIRES** • L'Agenda 2030, même s'il a vocation à s'adresser à tous, est d'abord un agenda mondial adopté par les 193 États membres de l'ONU, et décliné en cibles globales associées à des indicateurs macroscopiques. Selon Yves Zimmermann, responsable de territorialisation des ODD à Strasbourg, il est donc nécessaire de territorialiser ce cadre au regard des spécificités propres du territoire pour ne s'approprier que les cibles qui correspondent à ses objectifs et ses compétences. En effet, « promouvoir l'État de droit aux niveaux national et international et assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous » (Cible 16.3) relève de l'action de l'État et non de celle d'une municipalité. La territorialisation vise à traduire ces objectifs en actions concrètes. Il est même intéressant d'identifier des cibles purement locales, comme cela a été fait à Strasbourg, pour enrichir le cadre d'action des territoires contribuant à l'Agenda 2030. De plus, quelques sujets centraux pour les territoires sont notoirement absents de la grille des ODD : comment les articuler avec les nouveaux outils numériques ? Pourquoi le racisme n'est-il mentionné à aucun moment ? Pourquoi l'accès à la culture ne fait pas l'objet d'un 18ème ODD, comme le recommande la commission Culture 21 de CGLU ? D'autres objectifs globaux, comme ceux de Africa 2063, une feuille de route adoptée par l'Union Africaine, peuvent alors être plus adaptés à certaines collectivités. Dans leurs processus d'appropriation des ODD, les gouvernements locaux peuvent éventuellement les compléter par des objectifs ou des cibles propres à leur territoire,

comme à Strasbourg où un ODD sur l'accès à la culture et trois cibles spécifiques ont été ajoutées à la grille initiale.

• DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'URGENCE D'UNE MISE EN OEUVRE TRANSFORMATIVE •

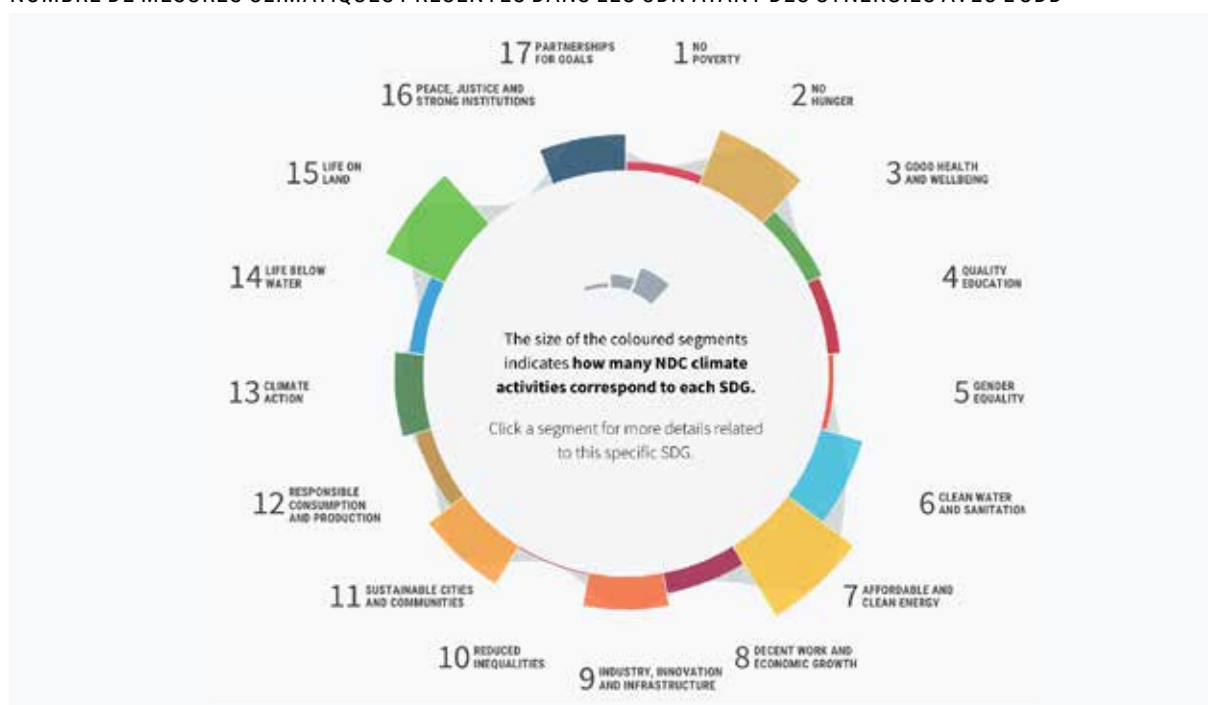
Popularisé par le [Rapport Brundtland](#) (1987) comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », le concept de développement durable repose sur trois piliers, environnemental, économique et social. Il est souvent perçu comme flou et inefficace : parmi ses trois piliers, il peut être tentant d'en privilégier deux et de laisser le troisième de côté. Il a été ainsi à la fois approprié et critiqué au sein de bords politiques et d'actions très différents, par exemple à propos de la place qu'y tient la croissance économique (trop centrale ? pas assez ?), ou encore la protection de l'environnement (une menace pour la croissance ? des principes pas assez clairs pour mener à de réelles avancées ?).

Les ODD ont le mérite de préciser un peu l'action pour le développement durable, en déclinant chacun des objectifs en cibles, chacune associée à un indicateur de suivi. Néanmoins, être aligné avec un certain nombre d'entre eux ne dit rien à propos de l'effet sur les autres, et de nombreuses études ont montré les potentiels conflits qui peuvent exister entre plusieurs d'entre eux (**partie 3**).

E. L'alignement ODD-climat au sein des CDN

FIGURE 5

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE GLOBALE DU [NDC-SDG CONNECTION TOOL](#), MONTRANT, POUR CHAQUE ODD, LE NOMBRE DE MESURES CLIMATIQUES PRÉSENTES DANS LES CDN AYANT DES SYNERGIES AVEC L'ODD



Les États peuvent également être moteurs de l'alignement de leurs politiques climatiques avec les ODD. En particulier, dans un rapport analysant les nouvelles CDN soumises avant le 31 décembre 2020, la CCNUCC souligne : « Certaines [Parties] ont lié leur CDN à leur engagement pour une transition vers une économie durable et/ou bas-carbone et résiliente, en tenant compte des facteurs sociaux, environnementaux et économiques ainsi que des ODD. [...] La plupart des parties ont souligné la cohérence politique et les synergies entre leurs mesures d'atténuation et leurs priorités de développement, qui comprennent les stratégies à long terme de développement à faible émissions de gaz à effet de serre, les ODD et, pour certaines, les plans de relance verts post-Covid. » (CCNUCC, 2021).

Pour cela, les États peuvent s'appuyer sur des outils pour modéliser la contribution de leur CDN à l'Agenda 2030. Par exemple, le modèle [T21-iSDG](#), développé par le Millennium Institute, et utilisé dans la [CDN du Sénégal](#), permet de visualiser les effets de politiques climatiques sur des dimensions économiques et sociales d'un pays. D'autre part, le [NDC-SDG Connection Tool](#) (**fig. 5**) que nous mentionnions déjà dans notre [Bilan Territoire 2019](#), est une initiative lancée fin 2018 par le German Development Institute (DIE) et le Stockholm Environment Institute (SEI) visant à « révéler les connexions et les synergies » entre les ODD et les CDN, et ainsi « identifier les potentiels points d'entrée vers une élaboration de politiques publiques et des actions plus cohérentes » ([DIE & SEI](#), 2018).

Les politiques nationales peuvent également s'inspirer des actions des gouvernements locaux comme le recommande la *Task Force of Local and Regional Governments* de CGLU dans son dernier rapport : « De nombreux pays pourraient certainement accroître leurs ambitions concernant les CDN en s'appuyant sur les engagements existants des villes, des régions et des entreprises dans leurs processus nationaux de formulation des politiques climatiques. Toutefois, des outils adéquats pour mieux coordonner, suivre et évaluer doivent encore être développés. » ([CGLU](#), 2020). Des démarches d'alignement climat-ODD peuvent alors inspirer des politiques nationales. Par exemple, en partenariat avec les collectivités locales, la [coalition mobilité](#) de Climate Chance a récemment construit une feuille de route pour une mobilité durable en Côte d'Ivoire, alignée avec des objectifs climatiques et les ODD, qui pourrait être intégrée à la prochaine CDN de la Côte d'Ivoire (**cas d'étude n°16**).

3. Outils à destinations des gouvernements locaux pour l'alignement ODD-climat

Avec son projet [Local Leaderships on the SDGs](#), Brookings Institution vise à favoriser l'émergence d'approches *bottom-up* pour la mise en œuvre des ODD, à travers la mise en avant de bonnes pratiques et la production de connaissances sur la territorialisation des ODD. Un rapport récent issu de ce programme identifie 5 étapes dans cette territorialisation (**fig. 6**) : prise de conscience, alignement, analyse, action, évaluation.

FIGURE 6

LES 5 « A » DU CYCLE DE LA TERRITORIALISATION DES ODD - Source : [Brookings Institution](#), 2020



Les territoires doivent d'abord *prendre conscience* de l'existence des ODD et de leur intérêt. Puis, ils réalisent généralement un état des lieux de *l'alignement* de leurs stratégies, plans et politiques avec ces ODD, afin d'*analyser* les opportunités ou les faiblesses de leur action. Une fois ce bilan accompli, ils peuvent passer à *l'action* pour renforcer cet alignement, et enfin *évaluer* leur action à l'aide d'indicateurs de suivis pour pouvoir *prendre conscience* de ce qui marche et ce qui ne marche pas, et se relancer dans un nouveau cycle.

Jusqu'à maintenant, nous avons évoqué plusieurs fois des outils ou des démarches qui peuvent aider les gouvernements locaux à chacune de ces étapes : les VLR, les démarches de budgétisation, des bases de données pour la construction d'indicateurs et le suivi, la création de nouvelles instances ou de nouveaux postes spécifiques chargés spécifiquement d'impulser et de suivre les démarches liées aux ODD...

La coalition Mobilité de Climate Chance en Côte d'Ivoire : la construction d'une feuille de route par les acteurs territoriaux pour une mobilité alignée avec les objectifs climat et les ODD

Formée en 2018 lors du Sommet Climate Chance à Abidjan, la coalition [Climate Chance Mobilités et Transports durables en Afrique](#) a produit une [Feuille de route pour une mobilité durable](#) spécifique à la Côte d'Ivoire. Sous la tutelle du Ministère des Transports, ce document est le résultat d'une collaboration étroite entre de nombreux acteurs non-étatiques (collectivités, secteur privé, partenaires publics et organisations de la société civile), conduite par l'association Climate Chance avec l'apport méthodologique du Paris Process on Mobility and Climate (PPMC) et le soutien financier de la Fondation d'Entreprise Michelin. Après un [diagnostic approfondi du secteur de la mobilité et des transports en Côte d'Ivoire](#) mené entre fin 2018 et début 2019, une série d'ateliers courant 2019 a réuni à Abidjan une soixantaine d'acteurs ivoiriens du secteur. Le diagnostic réalisé a permis de définir les différents axes d'une stratégie partagée de mobilité pour le pays, en s'inspirant des objectifs de la [feuille de Route Mondiale du PPMC](#) et en s'appuyant sur les actions déjà menées en Côte d'Ivoire. Puis, tout au long de l'année 2020, et ce malgré la pandémie de Covid-19, une seconde série d'ateliers a été organisée dans différents territoires pour permettre à de nombreux acteurs locaux (autour de 50 à chaque atelier) issus de diverses structures liées à la mobilité de co-construire une stratégie bas-carbone inclusive pour transformer le secteur en Côte d'Ivoire. Cette feuille de route vise une « émergence bas-carbone dans les transports », et rappelle que la mobilité est étroitement liée aux ODD, en termes de développement économique, d'accès des populations aux services essentiels ou encore de consommation de ressources : des propositions relatives à la sécurité routière, au développement de l'écotourisme ou au renforcement des pôles économiques régionaux du pays illustrent ces éléments.

Les collectivités territoriales de Côte d'Ivoire ont pris une part active dans l'élaboration de cette feuille de route, via l'ARDCI (Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire). La feuille de route plaide pour des transferts de compétences plus importants en direction des gouvernements locaux pour qu'ils puissent prendre part activement à la transformation des mobilités de leurs territoires.

Trois ateliers de concertation dans trois villes pilotes (Cocody, Bouaké, Odienné), représentatives des enjeux de mobilité en Côte d'Ivoire, ont été organisés, afin de tester et illustrer la démarche de la feuille de route pour la mobilité durable. Ils ont permis de présenter la démarche de la feuille de route et de récolter des retours de la part des participants afin que la feuille de route soit adaptée aux besoins de la population locale. À l'issue de ces ateliers, la matrice des actions prioritaires à mener a pu être précisée.

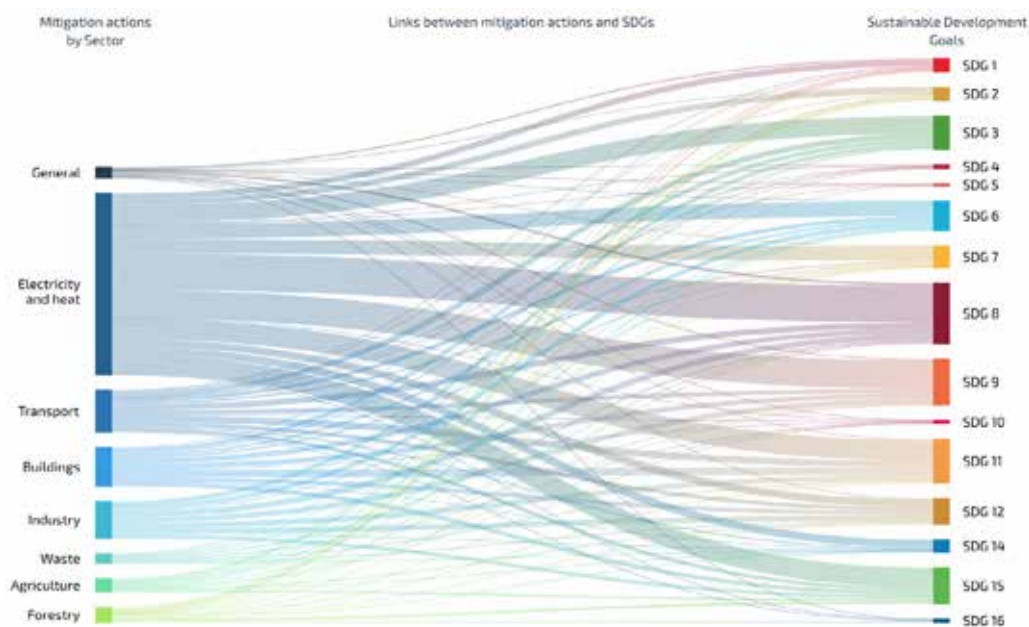
Cette feuille de route sera officiellement présentée au gouvernement ivoirien dans les prochains mois, et pourrait éventuellement servir à la réévaluation de la prochaine contribution nationale de la Côte d'Ivoire à l'Accord de Paris, attendu pour la COP26 de Glasgow.

En ce qui concerne la territorialisation des ODD spécifiquement pour l'action climat, voici des outils pour modéliser les synergies et les conflits qui peuvent apparaître entre l'action climat et l'Agenda 2030, et donc aider les gouvernements locaux dans les étapes d'*alignement* et d'*analyse* :

- Le SCAN Tool, pour SDG & Climate Action Nexus Tool, déjà évoqué en **partie 2**, a été mis au point par le NewClimate Institute en 2018. Des centaines d'actions d'atténuation dans 7 secteurs (électricité et chauffage, bâtiment, transport, industrie, déchets, agriculture, forêts et un secteur général) sont analysées pour identifier leurs synergies et leurs conflits avec les cibles des ODD. Sur le site internet dédié, il est possible de télécharger une note détaillant la méthodologie utilisée, un rapport analysant les résultats de cet outil publié en 2018, et l'ensemble des tableaux qui recensent les résultats. Un site internet interactif a également été élaboré afin de rendre facilement accessible les résultats (**fig. 7**).

FIGURE 7

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES LIENS ENTRE DES ACTIONS D'ATTÉNUATION ET LES ODD PAR LE [SCAN TOOL](#)



Le cadre de référence pour les villes durables (RFSC) propose des outils gratuits spécifiquement pour les collectivités européennes, pour faire le profil de leurs politiques au regard de trois grilles différentes :

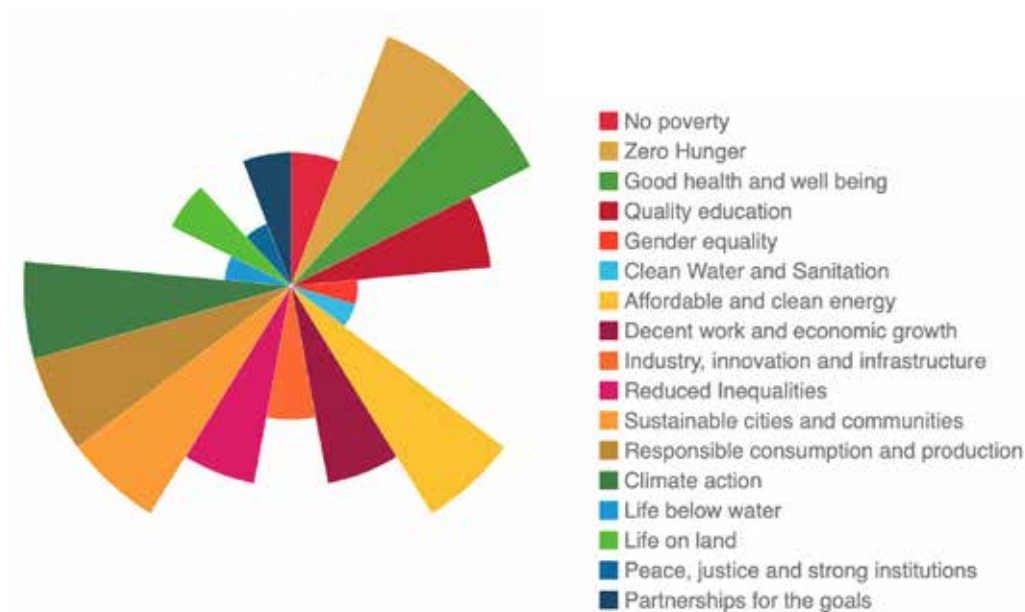
- Le référentiel des villes et territoires durables, mis au point par le RFSC, une série de 30 objectifs réunis en cinq dimensions (spatiale, gouvernance, sociale et culturelle, économique, environnementale) pour définir une vision européenne des villes de demain.
- La norme [ISO 37101 - Développement durable des communautés](#) publiée en 2016 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), ayant pour but de « définir les éléments utiles pour aider les collectivités à devenir plus durables ». Elle explique « les démarches qu'une collectivité doit entreprendre pour atteindre ses objectifs de développement durable, telles que la création d'un plan d'action, la répartition des responsabilités et la mesure des performances ». La certification ISO 37101 nécessite « une implication de toutes les parties intéressées dans les discussions portant sur

la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable », y compris et surtout les citoyens (ISO, 2016).

- La grille des ODD. La **figure 8** montre par exemple le résultat pour la ville de Totnes au Royaume-Uni, ville pionnière du réseau des [Villes en Transition](#), qui s'efforcent d'allier réduction des émissions de CO₂ et renforcement des liens entre les acteurs des territoires. L'outil permet d'identifier quels sont les ODD touchés et, au contraire, quels sont ceux qui sont délaissés par une politique, un projet d'aménagement, une dépense d'investissement... Au contraire du SCAN Tool, cet outil ne permet pas de visualiser les éventuels conflits entre les différents ODD.

FIGURE 8

PROFIL ODD DE LA VILLE DE TOTNES (ROYAUME-UNI), RÉALISÉ GRÂCE AU [RFSC](#)



4. Références

- Arvin, J. (05/02/2021). [The UK ended deep coal production in 2016. So why is it opening a new coal mine in 2021?](#) Vox
- Aykut, S. C., Dahan, A. (2014). *Les négociations climatiques: vingt ans d'aveuglement ?* CERISCOPE Environnement.
- Brandi, C. et al. (2017). [NDC-SDG Connections](#). The German Development Institute (DIE), Stockholm Environment Institute (SEI)
- Brookings Institution (2020). *City Playbook for advancing the SDGs*.
- CCNUCC (2021). [NDC Synthesis Report](#)
- CEMR, PLATFORMA (2020). *L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales*. Conseil des Communes et Régions d'Europe, PLATFORMA.
- CGLU (2020). *Towards the localization of the SDGs*. Global Task Force of local and regional governments, CGLU
- Climate Chance (2019). [Bilan de l'action climat des territoires](#)
- Comité 21, Cerema (2020). *Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités territoriales*.
- OECD (2020). *A Territorial Approach to the SDG, Synthesis Report*. The Organisation for Economic Cooperation and Development
- Cousins, S. (2020). [Covid-19 has devastating effects on women and girls](#). The Lancet, World Report, Volume 396, pp. 301-302.
- Cugat, G., Narita, F. (29/10/2020). [Comment la Covid-19 va creuser les inégalités dans les pays émergents et les pays en développement](#). FMI
- Eurostat (2020). [Sustainable development in the European Union. Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context](#). European Commission
- FNUAP (2009). [Face à un monde qui change : les femmes, la population et le climat](#)
- Galgocz, B. (2018). *Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*. ACTRAV, BIT
- Gonzalez-Zuñiga et al. (2018). *SCAN (SDG & Climate Action Nexus) tool: Linking Climate Action and the Sustainable Development Goals*. NewClimate Institute
- Independent Group of Scientists appointed by the Secretary General (2019). [Global Sustainable Development Report 2019: The Future is Now – Science for Achieving Sustainable Development](#)
- IPCC (2018). *Réchauffement planétaire de 1,5°C. Résumé pour décideurs*. Intergovernmental Panel on Climate Change
- Nerini, F. F., et al. (2019). [Connecting Climate Action with other Sustainable Development Goals](#). *Nature Sustainability*, 2, pp. 674-680.
- Pipa, T., Bouchet, M. (2020). [Next Generation Urban Planning. Enabling sustainable development at the local level through the Voluntary Local Reviews \(VLR\)](#). Brookings Institution
- SDG Watch Europe (2020). [EU COVID-19 recovery plan must lead the way towards Sustainable, Green and Inclusive Economies and Societies](#).
- WECF (2020). [Rapport alternatif global de Women 2030. L'égalité de genre sur le terrain. Les conclusions et recommandations féministes pour réaliser l'Agenda 2030](#)
- WECF (2020). [Solutions Genre et Climat](#)
- WEDO (2020). [Spotlight on Gender in NDCs: An analysis of Parties' instruments, plans and actions supporting integration of gender equality principles and practices](#). WEDO

www.climate-chance.org

www.ecologie.gouv.fr

Mention spéciale : Ce document est un extrait du Bilan mondial de l'action climat des Territoires 2021 de l'Observatoire Climate Chance. Retrouvez la version complète sur www.climate-chance.org
